

# LIBRE EXPRESSION

## Horizons 2020

Dans les communes de 3500 habitants et plus, un débat doit avoir lieu en Conseil municipal sur les orientations générales du budget, dont le vote intervient au plus tard dans les deux mois qui suivent. Sans caractère décisionnel, ce débat a vocation à éclairer la décision des élus. Il est alimenté par une présentation des grandes orientations et par une analyse rétrospective et prospective de la situation de la Commune.

Dans un contexte de réduction des contributions de l'État et de forte inflation, plus que jamais l'enjeu pour chaque collectivité est de pouvoir dégager du budget de fonctionnement un autofinancement lui permettant d'alimenter le budget investissement, qui est celui qui porte ses projets.

À Saint-Symphorien-d'Ozon nos finances sont saines, avec un encours de dette par habitant positionné à 455 € en 2022, à comparer aux 846 € en moyenne pour les communes de notre strate.

En 2023 le budget investissement sera consacré à de nombreux projets, le plus important (2 207 000 €) étant affecté au patrimoine et en particulier à l'extension du groupe scolaire des Marais (1 840 000 €), la différence l'étant à la mise en conformité des bâtiments, à la rénovation énergétique, à la modernisation de l'éclairage, etc. Le reste du budget sera fléché, notamment, vers la voirie et les réseaux divers, le cadre de vie et les espaces verts, l'aménagement du territoire et l'urbanisme, la vie culturelle et l'informatique...

Bien qu'avec le budget l'heure soit aux chiffres, il faut rappeler que ce sont des femmes et des hommes qui, au quotidien, travaillent à l'amélioration de la qualité de vie des Symphorinois : 29 élus et près de 90 agents portent cette ambition, avec la foi du service public, du service au public, aux usagers.

Cette ambition et cette foi sont consommatrices d'énergie, et il arrive que des élus échouent à trouver leurs marques, ou se lassent, ou se réorientent à titre professionnel, ce qui les conduit à renoncer à leur charge. Cette situation est normale et à mi-mandat nous constatons une importante assiduité des élus majoritaires, très investis dans les différents chantiers engagés. Tous sont portés par une vision claire des axes du programme électoral (citoyenneté, écologie, sécurité), et s'engagent pour sa réussite.

À cet égard nous pouvons d'ores et déjà vous annoncer que dans le courant du deuxième trimestre nous vous proposerons, à mi-chemin du mandat 2020 - 2026, un bilan de notre action, car c'est à vous, avant tout, qu'il revient de l'évaluer.

## Ozon l'Avenir

Le 24 janvier dernier, le débat d'orientation budgétaire a été l'occasion pour la majorité de présenter, comme d'habitude, des projets mobiliers et immobiliers. Les élus d'Ozon l'Avenir déplorent cette vision uniquement centrée sur les finances de la commune et souhaitent que le projet communal se tourne davantage vers les Symphorinois, en mobilisant les financements de l'État.

Vous nous avez fait remonter les difficultés que vous rencontrez dans le service d'aide à la personne, que vous soyez bénéficiaires ou proches aidants. C'est pourquoi, nous dédions la tribune du mois à la question des solidarités.

Pour nos concitoyens en perte d'autonomie, notre commune pourrait devenir un acteur majeur du service à la personne plutôt que d'orienter seulement vers les structures aidantes. Il s'agit ici d'être en mesure de détecter les besoins et de déployer les moyens de faciliter le quotidien. Lors des absences du personnel aidant de nos aînés, la mairie pourrait diligenter des agents de substitution pour éviter les interruptions du service d'aide aux personnes âgées. Une réflexion pour attirer de nouvelles structures d'aide à la personne au niveau de la CCPO permettrait également de répondre à la demande toujours croissante des besoins d'assistance. En 40 ans, rien n'a évolué dans la commune pour le service à la personne : la présentation du CCAS, en décembre, tient en une page. Il est grand temps de réagir et d'anticiper les besoins actuels et à venir.

Pour se déplacer dans notre commune, notamment les jours de marché, une navette rendrait le centre bourg plus accessible pour tous les Symphorinois, une manière de désengorger les parkings du centre mais aussi de créer du lien social.

Pour ceux qui ne peuvent se déplacer, le portage des courses à domicile – tel qu'Ozon l'Avenir l'avait mis en place pendant les confinements – est essentiel. Faute de ressources suffisantes, nous n'avons pas pu maintenir ce service bénévole mais nous souhaitons nous engager dans sa dissémination à plus grande échelle pour nos concitoyens en situation de fragilité temporaire ou durable. Nous pourrions l'associer avec une aide au dépôt des ordures ménagères dans les silos enterrés parfois éloignés des habitants à mobilité réduite.

L'accès au domicile des personnes fragiles pourrait être organisé avec les services de secours, notamment par l'intermédiaire d'une boîte à clés sécurisée.

Donner du sens à notre vie en société, c'est la priorité de notre ambition pour Saint-Symphorien-d'Ozon.